

---

**Arrêté ministériel portant nomination du président de la  
Commission consultative de la création radiophonique**

**A.M. 25-04-2023**

**M.B. 07-09-2023**

Le Ministre des Médias,

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 mai 2021 fixant diverses modalités relatives au soutien aux projets d'œuvres de création radiophonique et au fonctionnement de la Commission consultative de la création radiophonique, et plus particulièrement l'article 8, §1<sup>er</sup> ;

Considérant la proposition formulée par les membres de la Commission consultative de la création radiophonique ;

Considérant que la personne nommée au titre de président possède les compétences et la connaissance du secteur requises pour assumer ces fonctions ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Monsieur Gregor BECK est nommé président de la Commission consultative de la création radiophonique.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 25 avril 2023.

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits  
des femmes

B. LINARD